



FICHE DE DEMANDE de gobelets réutilisables consignés

DEMANDE A DEPOSER

- **A LA MAISON DES ASSOCIATIONS** avant le 5 septembre 2022

RETRAIT DES GOBELETS

- **AU STAND ACCUEIL DU VILLAGE DES ASSOS**
vendredi 9 septembre de 16h à 18h30, samedi 10 septembre de 9h à 12h

Les gobelets sont fournis dans la limite des stocks disponibles.

A REMPLIR PAR L'ASSOCIATION	Date de la demande :
Nom de l'association :	
Nom et prénom de la personne référente pour les gobelets :	
Numéro de téléphone :	
Nombre de gobelets demandés :	Tarif : 1€ x =

REGLEMENT UNIQUEMENT PAR CHEQUE (à l'ordre de la MDAS).

Ce chèque sera encaissé (sauf si les gobelets nous sont rendus **propres et secs** avant le 31 octobre 2022).

A REMPLIR PAR LA MDAS	Nom et Prénom :
Nombre de gobelets donnés :	DATE :
Consigne déposée :	Numéro du chèque :

L'association s'engage à respecter les consignes de lavage des gobelets (décrites dans la feuille jaune remise lors du retrait) et à rendre les gobelets **propres et secs**.

SIGNATURE DE L'ASSOCIATION

Nom et prénom :

FICHE RETOUR des gobelets réutilisables

Les gobelets doivent être rendus propres, secs et en bon état

Nombre de gobelets rendus :	Nombre de gobelets non rendus ou abîmés :
Chèque de consigne rendu : oui non	Montant à facturer pour gobelets non rendus ou abîmés :
Etat des gobelets :	Date de retour (au plus tard le 31 octobre) :
- Odeur : oui non	
- Abîmé, ébréché : oui non	

SIGNATURE DE L'ASSOCIATION

Nom et prénom :

SIGNATURE DE LA MDAS

Nom et prénom :